



Cercle des nageurs de Bergerac

PROJET DE DEVELOPPEMENT

2020 -2024



cnbergerac@wanadoo.fr
www.cnbergerac.net

- 1. Introduction**
- 2. Présentation**
- 3. Orientations du plan d'action**
- 4. Fiches actions**
- 5. Conclusion**



1. Introduction

Le projet sportif de développement du Cercle des Nageurs de Bergerac est élaboré pour une olympiade 2020-2024.

Il doit permettre de fixer les grandes orientations en référence aux directives techniques nationales, au projet sportif de la Nouvelle Aquitaine en tenant compte des besoins de notre intercommunalité.

Il est établi dans une véritable démarche de projet afin de faciliter la reconnaissance vis-à-vis de nos partenaires et notamment des pouvoirs publics. Ce plan est construit à partir des réflexions de l'ensemble des acteurs du Conseil d'administration.

Ce document doit permettre :

- *Aux dirigeants et futurs dirigeants de l'association de définir et de mettre en place leurs actions.*
- *Aux intervenants sportifs de connaître leurs priorités et les moyens pour mettre en œuvre leurs objectifs.*
- *D'impliquer et créer l'adhésion de tous les adhérents.*
- *De sensibiliser les collectivités locales à nos orientations.*
- *D'obtenir les moyens et les infrastructures nécessaires à la réalisation de notre projet.*
- *A tous les adhérents de mieux connaître leur association, et de pouvoir s'identifier dans le projet du club.*

Ce document présente la situation actuelle du Cercle des Nageurs de Bergerac, à travers ses activités :

- *La natation course*
- *Le Perfectionnement adultes et adolescents*
- *L'Ecole Nationale Française*
- *La classe sportive*

Le Cercle des Nageurs de Bergerac est appelé à mettre en œuvre une politique de formation, d'animation et de développement des activités aquatiques adaptées au territoire de l'intercommunalité.

La gestion administrative du club est devenue un véritable métier donnant de nouvelles charges de travail aux dirigeants et responsables de l'association. Il en ressort la nécessité pour les bénévoles d'être soutenus.

2. Présentation

2.1 Identité

➤ Coordonnées

- **Dénomination** : Cercle des Nageurs de Bergerac (C.N.B.)
- **Adresse** : Allée Lucien Videau – Piscine Intercommunale de Picquecailloux -24100 Bergerac
- **Courriel** : cnbergerac@wanadoo.fr
- **Tél** : 05.53.57.19.35
- **Site internet** : <https://www.cnbergerac.net/>
- **Lieu de pratique** : Piscine Aqualud – ZA Les Sardines - 24100 Bergerac
- **Coordonnées du Président** :
- Corinne MOUNIER – tel. 06.07.80.83.52

➤ Informations juridiques / administratives

RNA	W241000308
SIREN	401 999 024
SIRET (siège)	401 999 024 000 29
Activité (Code NAF ou APE)	Activités de clubs de sports (9312Z)
Forme juridique	Association déclarée
Affiliation	Fédération Française de Natation

2.2 Historique du club

Le Cercle des Nageurs de Bergerac est une association de la loi 1901 créée le 28/12/1976. Localisée à BERGERAC (24100), elle est spécialisée dans le secteur des activités de clubs de sports. Elle dispose d'un Label Développement, attribué par la FFN en 2014 et du Label Animation attribué en 2019. On retiendra une très bonne participation des jeunes bergeracois à la natation de compétition proposée par le club. Certains d'entre eux ont brillé depuis sa création, lors de compétitions régionales, interrégionales voire nationales.

2.3 Environnement

L'Aqualud, nouveau Centre Aquatique Bergeracois où le Cercle des Nageurs évolue est une piscine située à la ZA les Sardines, 8 rue Caroline Aigle 24100 Bergerac, dans le département de la Dordogne. Elle relève de la compétence de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

Elle a ouvert ses portes en Juillet 2020. Couverte et ouverte toute l'année, elle se compose d'un bassin 25m avec 6 à 7 couloirs et d'un petit bassin ludique.

Des associations et des clubs sportifs, tel que le Cercle des Nageurs de Bergerac, disposent du bassin sportif de la piscine sur certains créneaux horaires, pour organiser leurs activités.

Il existe sur la commune de Bergerac 20 associations sportives. Quatre associations, en dehors de notre club bénéficient de créneaux horaires à la piscine : « l'Union sportive Bergeracoise Triathlon », « Cyrano Plongée Bergerac », « Plongée plaisir » « SASB24 ».

Le Centre de Secours de Bergerac dispose également de créneaux.

Les piscines de proximité :

Dans le Département de la Dordogne, trois piscines publiques couvertes, en bassin 25m accueillent les différents clubs de Natation :

- La piscine Bertrand de Born à Périgueux,
- La piscine de Saint Astier,
- L'Aqualud à Bergerac

2.4 L'administratif et le fonctionnel

▪ Le Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration est composé de 12 membres avec voix électives composant également le **bureau directeur :**

Président : Corinne MOUNIER

Secrétaire : Dany ESCANDE

Secrétaire adjointe : Martine SANCHEZ

Trésorière : Florence GACHE

Trésorier-adjoint : Christophe BAYARD

Autres membres du Conseil d'administration :

Nathalie BARTHE

Caroline EDOUARD

Nathalie GRANIER

Stéphane LESCURE

Déborah PAÏOTTI

Eva POMPIDOU

Gilles QUINTIN

Trois entraîneurs y sont invités avec voix consultatives :

Baptiste GACHE,

Mélanie ESCANDE,

Erwin NODENSCHNEIDER

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF ET SPORTIF – SAISON 2020-2021

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRESIDENTE
Corinne MOUNIER
Tél. 0607808352
mmounier2@wanadoo.fr



SECRETAIRE
ESCANCE Dany
Tél. 0785641331
dany.escande0@orange.fr



SECRETAIRE ADJOINTE
Martine SANCHEZ
Tél. 0670828470
martine.salesson@sfr.fr



TRESORIERE
GACHE Florence
Tél. 0607590701
florencebouvialo@orange.fr



TRESORIER ADJOINT
Christophe BAYARD
Tél. 0638655644
cbayard33@gmail.com



Nathalie BARTHE
Tél. 0674118753
nathlaur.barthe@orange.fr



Caroline EDOUARD
Tél. 0618496583
caroedouard@free.fr



Nathalie GRANIER
Tél. 0677931021
nathalie-granier24@orange.fr



Stéphane LESCURE
Tél. 0647582668
stephane.lesecure@yahoo.fr



PAÏOTTI Déborah
Tél. 0689756755
d.paiotti@orange.fr



Eva POMPIDOU
Tél. 0621902147
evapompidou27@gmail.com



Gilles QUINTIN
Tél. 0677944311
gilles.quintin@jdecoffe.com

LES ENTRAINEURS



ENTRAINEUR
ESCANDE Mélanie
Tél. 0633133611
melanie.escande21@orange.fr



ENTRAINEUR
GACHE Baptiste
Tél. 0607845602
baptiste.gache@free.fr



ENTRAINEUR
NODENSCHNEIDER Erwin
Tél. 0553611203
Laurentchristine1914@gmail.com

Les Commissions

Des commissions ont été mises en place pour appuyer le conseil d'administration dans la mise en œuvre de ses orientations et de son plan de développement. Ces commissions travaillent en interaction sous l'égide du bureau directeur.

7 commissions sous la responsabilité d'un responsable ont été constituées, mais d'autres pourraient éventuellement être installées en tant que de besoin :

Commissions	Responsables
Partenariat	Eva Pompidou – Florence Gache – Dany Escande
Textile - achats	Nathalie Granier – Déborah Paiotti
Animations	Eva Pompidou – Mélanie Escande – Martine Sanchez
Réservation- déplacements-stages	Baptiste Gache – Mélanie Escande – Déborah Paiotti
Officiels	Nathalie Barthe – Stéphane Lescure
Facebook	Eva Pompidou – Mélanie Escande
Site internet	Dany Escande – Stéphane Lescure – Mélanie Escande
Presse	Baptiste Gache
Maîtres	Gilles Quintin – Erwin Nodenschneider

2.5 L'encadrement

Nom prenoms	Fonction	Diplômes	Statut
GACHE Baptiste	Entraîneur	BEESAN 1 ^{er} Degré - DEJEPS	CDI
ESCANDE Mélanie	Entraîneur	Licence STAPS entraînement sportif Licence Activités Physiques Adaptées et Santé MNS	Contrat PEC
NODENSCHNEIDER Erwin	Entraîneur	MNS	Bénévole

2.6 Les officiels par catégorie

Catégorie	Noms - Prénoms	Catégorie	Noms - Prénoms
Jeune	BAYARD Christophe	Junior	MOUNIER Corine
Jeune - Junior	BARTHE Nathalie	Junior	MOUNIER Paul
Junior	CHAUMAIN Ainhoa	Jeune	PAIOTTI Déborah
Jeune	EDOUARD Caroline	Junior	PASCAUD Laurent
Sans catégorie	JOHNSTONE Sarah	Junior	PHILIPS DELAGE Marjorie
Junior	LESCURE Léa	Jeune	QUEHEN Christelle
Junior	LESCURE Karine	Jeune	ROUAULT Gaël
Junior	LESCURE Stéphane	Junior	VERGNOLLE Nathalie

2.7 Les licenciés

▪ Evolution des licences

Années	2018	2019	2020	2021
Effectif	228	231	259	241 (au 27/11)
Variations	-42	+3	+28	En cours

▪ Etat statistique des licences

Années sportives	Femmes				Hommes				Total
	Nouvelle	Renouvellement	Transfert	Total	Nouvelle	Renouvellement	Transfert	Total	
2017-2018	37	80	3	120	32	72	4	108	228
	Total CPT (compétition)		Total NPT (Natation pour tous)		Total DIV (Divers)		Total Licenciés		
2018-2019	64		141		26		231		
2019-2020	58		178		22		258		
2020-2021	46		149		46		241		

▪ Répartition des licenciés par discipline

	Licences 10 ans et -			Licences 11 ans et +					Licences JAN			TOTAL
2017-2018	42			186					-			228
	Détail Compétition (CPT)			Détail Natation Pour Tous (NPT)					Détail Autres Licences (DIV)			
	Réduit	Normal	Total	10 et -	11-15	15 et -	16 et +	Total	CDR	JAN	Total	
2018-2019	6	58	64	38	40	-	63	141	26	-	26	231
2019-2020	10	48	58	58	56	-	64	178	22	-	22	258
2020-2021	2	44	46	43	60	-	46	149	14	32	46	241

▪ Répartition des licenciés par tranche d'âge ou de catégories

Années	Catégories	0 - 6	7 - 10	11 - 15	16 - 24	25 ans et plus	10 ans et moins	11 ans et plus	18 ans et moins	Toutes catégories
2017 - 2018	Femmes	-	20	47	18	34	20	99	81	119
	Hommes	-	22	42	12	33	22	87	73	109
	Mixtes	-	42	89	30	67	42	186	154	228
2018 - 2019	Femmes	-	19	49	18	34	19	101	84	120
	Hommes	-	25	32	16	37	25	85	71	110
	Mixtes	-	44	81	34	71	44	186	155	230
2019 - 2020	Femmes	-	34	51	19	38	34	108	103	142
	Hommes	1	28	40	12	36	29	88	80	117
	Mixtes	1	62	91	31	74	63	196	183	259
2020 - 2021	Femmes	5	23	56	14	27	28	97	97	125
	Hommes	4	39	39	10	24	43	73	91	116
	Mixtes	9	62	95	24	51	71	170	188	241

2.8 Organisation des Entraînements – Créneaux horaires par catégorie :

Jours	Créneaux horaires		Catégories	Nombre de lignes
LUNDI	17h30	18h15	ENF + avenir	3
	18h15	19h30	Avenir-Jeunes compétition	2
	19h15	20h45	Juniors-séniors compétition	2
	20h30	21h30	Perfectionnement adultes-jeunes-masters	6
MARDI	17h45	18h30	ENF	2
	12h	13h30	Perfectionnement adultes-jeunes-masters	2
	16h15	17h45	Classe sportive	1
	17h45	18h30	ENF	2
	18h30	20h30	Juniors-séniors compétition	2
MERCREDI	13h	14h	Perfectionnement adultes-masters	2
	14h	15h	ENF	3
	15h	16h30	Avenir-Jeunes compétition	3
	16h30	17h30	Renforcement à sec juniors-séniors	
	16h30	17h30	Perfectionnement ado	3
	17h30	19h	Juniors-séniors compétition	3
JEUDI	16h15	17h45	Classe sportive	1
	17h45	18h30	ENF	2
	18h30	20h30	Juniors-séniors compétition	2
VENDREDI	17h30-	18h15	ENF	3
	18h15	19h30	Jeunes compétition	2
	19h15	20h45	Juniors-séniors compétition	2
	20h30	21h30	Perfectionnement adultes-jeunes-masters	6
SAMEDI	9h	10h	ENF et J'apprends à nager	2 + petit bain
	10h	12h	Juniors-séniors compétition et J'apprends à nager	2 + petit bain

2.9 Les Actions

- ✓ **Engagement du club dans les différentes démarches initiées par la FFN :**

L'École Nationale Française (ENF) :

Il s'agit d'un programme d'apprentissage de la natation dont les objectifs sont les suivants :

- Épanouissement des enfants dans le cadre du club ;
- Développement moteur des enfants par l'acquisition de compétences aquatiques
- Autonomie dans le milieu aquatique ;
- Acquisition des techniques de nage.

Il s'articule autour de trois étapes dans lesquelles l'enfant développe des compétences variées :

- Le sauv'nage
- Le pass'sport de l'eau
- Le pass'compétition

La validation de chacune des étapes est indispensable pour passer à l'étape suivante et participer ensuite aux compétitions du programme fédéral officiel.

Au sein du club, l'ENF est encadré par deux entraîneurs : Baptiste GACHE, Mélanie ESCANDE.

2.10 La labellisation

Elle engage le club dans un processus qui valorise la compétence et la qualité des activités proposées.

Pour l'obtenir, deux voies d'attribution :

- La première reconnaît le parcours sportif jusqu'au haut niveau avec des conditions de pratique adaptées,
- La seconde valorise l'émergence des nouvelles pratiques autour de la santé, l'éveil, l'apprentissage ou encore la pratique en milieu naturel.

Le CNB a obtenu en septembre 2014 le « label Développement – Club développement-éducation sportive » et en 2019 le Label Animation.

2.11 Le sportif

Le Cercle des Nageurs de Bergerac propose les pratiques suivantes :

L'école de natation : elle bénéficie de créneaux horaires en fonction de la catégorie d'âge :

- 9-12 ans : 3 fois par semaine
- 6-8 ans : 2 fois par semaine

La classe sportive : créée en 2014, elle accueille 8 enfants maximum des classes de 6^e – 5^e des collèges Henri IV et Ste-Marthe-St-Front sur deux créneaux 2 fois 1h30/semaine.

Cette organisation se fait en accord avec le collège du nageur et le Cercle des Nageurs de Bergerac et par engagement avec la famille du nageur et le club. Le transport collège-piscine est effectué par l'entraîneur.

La natation de compétition : l'entraînement des nageurs est organisé par catégorie d'âge :

- Avenir – Jeune : 3 fois par semaine
- Junior/senior : 6 fois par semaine
- Master : 5 fois par semaine

La natation perfectionnement-loisirs : elle bénéficie de 5 créneaux horaire/semaine.

Compétitions : Le club participe aux compétitions fédérales.

- La plupart des nageurs évolue au niveau départemental.
- 12 évoluent au niveau régional jeune
- 6 évoluent au niveau régional junior-senior
- Une nageuse évolue au niveau national.

Les Masters :

- 4 nageurs évoluent au niveau national dont un au niveau international.

Le classement du club au classement national des clubs :

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
421 ^e	328 ^e	411 ^e	162 ^e (en cours)

2.9 Les manifestations :

Le Cercle des Nageurs de Bergerac :

- Accueille des compétitions sportives. Elles sont, en général, au nombre de 4 au cours de l'année sportive. Ce sont des compétitions départementales. Elles mobilisent les entraîneurs, l'ensemble du Conseil d'administration, ainsi que des parents bénévoles et des officiels dont le nombre dépend du nombre de nageurs du club sur la compétition.

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise met à notre disposition, sur les journées de compétition, la piscine intercommunale

- Organise des manifestations extra-sportives :

- Repas lors des interclubs
- Une sortie en fin d'année sportive (accrobranches)
- Journée portes ouvertes
- Barbecue fin d'année
- Galette des rois
- Vente de calendriers
- Tombola

- Participe à des manifestations telles que Vital'sport, organisée par Décathlon partenaire de l'association, le forum de associations fusionné avec « faites du sport » organisé par la Ville de Bergerac.

a. Le Partenariat : un réseau et des partenaires incontournables :

Le champ d'intervention du club s'étend du département au territoire national et nous travaillons régulièrement avec **des partenaires institutionnels** :

- La FFN,
- la Ligue Nouvelle Aquitaine,
- le Comité Départemental,
- la Ville de Bergerac
- la Communauté d'agglomération,
- le Conseil Départemental et le Conseil Régional,
- la DDCSPP

Ainsi qu'avec **des partenaires privés** tels que :

- La Banque Populaire du Centre
- Activ'Expertises
- Décathlon
- Ets MARTY & fils
- AVIVA
- Point P

2.10 Les Stages :

Le Cercle des nageurs organise un ou deux stages annuels. Ils permettent aux compétiteurs d'acquérir ou de renforcer leurs compétences sportives, se préparer aux futurs objectifs avec des programmes d'entraînement adaptés en fonction des dates des prochaines échéances.

Le premier stage a lieu au cours des vacances de février. Il est ouvert aux compétiteurs Jeunes, Juniors et Seniors. Il vise la progression de chacun et la réunion d'âges et de niveaux différents au sein d'un même groupe.

Le deuxième stage a lieu au cours des vacances de Pâques. Il est ouvert aux compétiteurs juniors et seniors. Il vise la préparation aux compétitions de niveau régional.

2.11 L'aspect financier

Le Cercle des Nageurs de Bergerac est subventionné par La Ville de Bergerac, le Conseil Départemental. La Communauté d'Agglomération Bergeracoise met gratuitement à disposition du club la piscine Aqualud et des créneaux horaires.

Les principales recettes de l'association sont les cotisations des adhérents, les subventions, le partenariat, les diverses manifestations.

Les principales dépenses de l'association sont la rémunération des entraîneurs, les licences, les déplacements et engagements à l'occasion des compétitions, les stages.

Le Cercle des Nageurs de Bergerac bénéficie d'avantages en nature accordés par la Ville de Bergerac notamment, un local bureau, un local pour entreposer le matériel, une salle de réunion et une cuisine à se partager avec deux autres associations par convention de mise à disposition, renouvelable chaque année.

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise met à la disposition du CNB par convention établie du 01 septembre à la fin du mois de juin de l'année sportive en cours la piscine Aqualud :

- créneaux horaires
- lignes

3. Plan d'action

a. Afin d'évaluer la nécessité pour le Cercle des Nageurs de Bergerac de proposer un nouveau plan d'action, il était nécessaire d'établir une comparaison de ses activités avec celles des clubs de la Dordogne

▪ Tableau récapitulatif des activités par club : comparaison

Clubs	Activités							
	Ecole de natation	Natation course	Natation perfectionnement	Natation synchronisée	Natation en situation de handicap	L'aquaphobie	L'aquaforme	L'aquasanté
ACAP	X	X	X	X	X	X	X	X
ST-ASTIER	X	X	X					
COPO	X	X	X					
CNB	X	X	X					
L'OVIVE	Aqua gym, Bike, Aquatraining, AquaPalming							

b. Orientations du plan d'action

A partir de l'analyse objective de la situation actuelle, nous avons repéré les aspects du fonctionnement à améliorer et les besoins indispensables pour le développement du club et sa consolidation.

Le Cercle des Nageurs de Bergerac propose un plan d'action dans le respect des politiques départementale, régionale et fédérale en tenant compte de l'état des lieux spécifique de notre club, tant sur le plan logistique (infrastructures – matériels) que sur le plan humain (pratiquants – encadrement) dans le respect de la cohérence entre l'objectif visé et les actions proposées.

Notre objectif est de maintenir l'image du club et de continuer à attirer des jeunes et moins jeunes pour la pérennité de notre association en développant sur le Bergeracois des activités aquatiques encore inexistantes ce qui devrait, dans le futur, permettre au Cercle des Nageurs de Bergerac un développement important.

4. Fiches actions

- *Elaboration de fiches actions*
 1. *L'administratif et le fonctionnel*
 2. *Les activités aquatiques*
 3. *Les manifestations*

Projet de développement

Intitulé de l'action	L'administratif et le fonctionnel
<p><i>Le Cercle des Nageurs de Bergerac doit se développer, être dynamique. En conséquence il est indispensable que le fonctionnement de la structure soit démocratique, que les commissions se réunissent, soient sources de proposition, d'échanges, d'entraides. Une véritable coopération doit s'installer entre ses membres, efficace et réelle, indispensable à son bon fonctionnement.</i></p> <p><i>En parallèle, la Ligue Nouvelle Aquitaine, le Comité départemental de natation de la Dordogne doivent jouer leur rôle d'informations, de communication, de formation pour tous les responsables du club.</i></p>	
Chargés de la réalisation	Le Conseil d'Administration

Objectifs et mises en œuvre	
Les effectifs	<p><i>Depuis sa création, tous les adhérents du club sont licenciés à la Fédération Française de Natation.</i></p> <p><i>Il est à noter un effectif global en baisse sur l'année 2017-2018. Les quatre années antérieures sont relativement stables.</i></p> <p><i>Les années 2018-2019 et 2019-2020 connaissent une augmentation par rapport à l'année 2017-2018.</i></p> <p><i>L'année 2020-2021 impactée par la crise sanitaire, a vu son effectif stable grâce au dispositif du j'apprends à nager.</i></p> <p><i>Il est à envisager une augmentation de nos effectifs de licenciés. Plusieurs possibilités peuvent être envisagées, sur l'olympiade, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La création d'un créneau « Nager Forme bien-être »,</i> - <i>Un investissement dans l'apprentissage de la nage chez les 4-6 ans en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.</i> - <i>La création d'une section « Aquaphobie »</i> - <i>Participer au projet « j'apprends à nager » mis en place en 2019-2020 qui n'a pu aboutir (confinement COVID-19), reconduit sur l'année 2020-2021</i>
L'encadrement	<p><i>Recrutement d'un entraîneur féminin dans le respect des incitations ministérielles, et afin de répondre à une forte présence de filles dans l'équipe des jeunes nageurs, en remplacement d'un entraîneur prestataire masculin qui a cessé ses activités en juin 2020.</i></p>
Les officiels	<p><i>Le Cercle des Nageurs de Bergerac fonctionne avec 16 officiels. Il est nécessaire, avant le passage de l'examen, de former les candidats, de les accompagner, de les valoriser.</i></p>

	<i>Lors des inscriptions, faire appel aux parents pour qu'ils s'engagent dans cette démarche. Lancer des appels au niveau des réseaux sociaux.</i>
Partenariat	<i>Le Cercle des Nageurs de Bergerac fonctionne avec des partenaires. Il conviendra de trouver d'autres sponsors et pour les fidéliser, améliorer la publicité et organiser plus de manifestations en s'engageant davantage dans les initiatives citoyennes (j'apprends à nager, la Nuit de l'eau...) et ainsi se faire mieux connaître du public.</i>
La communication	<i>Nous devons améliorer notre communication, faire connaître nos actions, nos résultats, notamment vis-à-vis de nos partenaires et de nos licenciés. Outre notre site internet, notre page Facebook, nous devons réfléchir à d'autres outils de communication.</i>
L'équipement	<i>Renouvellement de matériels selon les besoins des entraîneurs et des nageurs. Mettre à disposition des compétiteurs un équipement complet à l'effigie du club.</i>
Les récompenses	<i>Organisation d'une sortie prise en charge par le club.</i>
L'informatique Les compétitions	<i>Le Cercle des Nageurs de Bergerac est formé pour la gestion de la saisie informatique des compétitions. il est à envisager de former plusieurs personnes licenciées à cette fonction</i>

Projet de développement

Intitulé de l'action	Les activités aquatiques
	« Nager Forme Bien-être »
<p>Le Cercle des Nageurs de Bergerac s'oriente vers la création d'un créneau horaire destiné à l'activité « Nager Forme Bien-être », activité aquatique à but de prévention primaire du capital santé du pratiquant. Un ou deux entraîneurs devront suivre une formation spécifique. Un développement conséquent de cette nouvelle section pourra être envisagée à terme.</p>	
Date de l'action	2021-2022
Coordinateur de l'action	Mélanie Escande – Baptiste Gache
Chargés de la réalisation	Le Conseil d'Administration

Démarches	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'activité sportive sous le contrôle d'un encadrant qualifié, titulaire de la formation spécifique « d'Éducateur Nagez Forme Santé », afin de : - Développer la notion de « santé-bien-être » - Optimiser le capital santé des participants - Développer les capacités physiques : endurance (filiale aérobie) « on brûle des calories », renforcement et tonus musculaire. - Développer les capacités motrices et techniques : coordination générale, prise d'information et repères dans l'espace. Techniques et corrections sur les postures et techniques de nage permettant une activité efficace sans risques de blessures. - Prévention de pathologies diverses
Moyens mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Formation d'un éducateur (INFAN ou ERFAN) - Encadrement de tout public dans un objectif d'acquisition, de maintien et d'optimisation du capital santé par la pratique de la natation - Conception d'un projet d'animation dans le cadre de l'activité - Assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants - Elaboration de séances adaptées
Public	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes cherchant à optimiser leur capital santé : - Les adolescents et les 20-35 ans : meilleure connaissance de soi – habituer le corps à la pratique régulière et préventive d'une activité aquatique – lutte contre le risque de sédentarisation, lutte contre le stress, lutte contre la prise de poids... <ul style="list-style-type: none"> - Les plus de 35 ans : lutte contre la prise de poids, les risques de maladie cardiovasculaire, de diabète... - Les plus de 70 ans : lutte contre la perte d'autonomie, l'ostéoporose... Renforcement du lien social.

Intitulé de l'action	Les activités aquatiques
	Apprentissage de la nage chez les 4 – 6 ans
<p><i>Le Cercle des Nageurs de Bergerac s'oriente vers un apprentissage de la nage chez les 4-6 ans. Dès l'âge de 4 ans l'enfant doit être sensibilisé au plaisir et au danger de l'eau afin de lui apprendre la prudence. A cet âge il commence à acquérir la coordination suffisante pour apprendre à nager et les rudiments de la natation. Il s'adaptera progressivement au milieu aquatique ce qui le conduira doucement vers l'autonomie.</i></p> <p><i>Du point de vue de la santé, la natation est une pratique douce dont les mouvements dans l'eau se font sans résistance ni onde de choc. Ainsi la natation apporte de nombreux bienfaits sur la musculature et la colonne vertébrale.</i></p>	
Date de l'action	A définir
Coordinateur de l'action	Baptiste Gache / Mélanie Escande
Chargés de la réalisation	Le Conseil d'Administration

Démarches	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Initiation des enfants à l'eau en leur apportant confiance et complicité : - Assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants par l'acquisition du savoir-nager. - faire naître des vocations de compétiteurs que nous pourrions, par la suite, intégrer l'école de natation.
Moyens mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Séances courtes de 30 minutes, en groupe restreint - Elaboration de séances adaptées - Pas de formation requise pour nos entraîneurs, qui de par leur formation, sont aptes à faire pratiquer cette activité. - Communication auprès des écoles maternelles du bergeracois - Communication auprès des réseaux sociaux - Communication presse – radio
Public	<ul style="list-style-type: none"> - Enfant entre 4 et 6 ans

Intitulé de l'action	Les activités aquatiques - savoir nager
	J'apprends à nager
<p><i>Le Cercle des Nageurs de Bergerac a pour projet de participer cette année au projet « j'apprends à nager ». Une prise de conscience sur la nécessité d'apporter notre soutien à ce projet s'est formalisée suite à une évaluation conduite par le ministère de l'éducation nationale dans le cadre du plan "J'apprends à nager" sur 300 collègues qui montre que 48% des élèves ne savent pas nager à l'entrée en 6ème.</i></p>	
Date de l'action	juin-septembre 2019 (report à définir)
Coordinateur de l'action	Baptiste Gache / Mélanie Escande
Chargés de la réalisation	Le Conseil d'Administration

Démarches	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre accessible à tous la pratique de la natation par des stages ou modules d'apprentissage de la natation en dehors du temps scolaire - Gratuité pour les familles
Moyens mis en œuvre	<p>Pour les 6-12 ans : Stages apprentissage de la natation : durée minimum : 10 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de 15 enfants par éducateur - Séances de 1 heure ou 30 minutes selon le niveau, l'âge et les conditions de pratique - Encadrement des séances par nos entraîneurs qui possèdent les qualifications requises prévues par le code du sport - Elaboration de fiches action - Validation à la fin du stage par la réussite du test Sauv'nage de l'ENF <p>Pour les 4-5 ans : Stages apprentissage de l'aisance aquatique - durée minimum : 10 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de 8 enfants par éducateur - Séances de 30 minutes - Elaboration de fiches action - Encadrement des séances par nos entraîneurs qui possèdent les qualifications requises prévues par le code du sport
Public	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants de 4 à 12 ans ne sachant pas nager et résidant prioritairement dans les territoires carencés
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement de grilles d'évaluation pour les 4-5 ans - Validation à la fin du stage par la réussite du test Sauv'nage de l'ENF

Intitulé de l'action	Les manifestations
<p><i>Le Cercle des Nageurs de Bergerac doit pérenniser sa participation aux diverses manifestations du Bergeracois. Cela ne peut se faire sans la participation des adhérents du club.</i></p>	
Chargés de la réalisation	Le Conseil d'Administration

Objectifs et mises en œuvre	
<p>Vital Sport</p>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître le club - initiation gratuite et encadrée à l'activité sportive ouverte à tous, ayant pour objectif le recueil d'adhésions. <p>Mise en œuvre :</p> <p>Organisé par Décathlon, sur deux journées de week-end, en septembre sur le site de l'enseigne.</p> <p>Rencontre et échange avec tous les acteurs sportifs de la région : associations, ligues, clubs,</p> <p>Mise à disposition d'un bassin en partage avec le club de Plongée.</p> <p>Tenue d'un stand d'accueil et d'informations.</p>
<p>La Nuit de l'eau</p>	<p>Objectif :</p> <p>Organisation d'un événement annuel, sportif et caritatif afin de sensibiliser le grand public, à l'importance de l'eau, ressource clé pour les populations du monde entier et collecter des fonds afin de financer les programmes de l'UNICEF d'accès à l'eau potable dans le monde.</p> <p>Mise en œuvre :</p> <p>Mise à disposition de la Piscine par la Communauté d'Agglomération</p> <p>Ateliers multiples proposés par les différents clubs aquatiques de Bergerac : Plongée, Club nautique, CNB.</p>
<p>Forum des Associations</p>	<p>Objectif :</p> <p>Organisé dans le cadre de la politique d'aide à la vie associative le forum de associations associé à « faites du sport » permet de se faire connaître et de recueillir de nouvelles adhésions.</p> <p>Mise en œuvre :</p> <p>Organisé un dimanche de septembre, par la Ville de Bergerac, en plein air, dans le centre ancien.</p> <p>Tenue d'un stand d'accueil et d'informations.</p>

5. Conclusion

Le Cercle des Nageurs de Bergerac propose un plan d'action dans le respect des politiques départementales, régionales et fédérales en tenant compte des besoins de l'intercommunalité.

Il convient d'insister sur la difficulté d'impliquer les licenciés ou parents de licenciés dans le fonctionnement du club ou l'organisation de manifestations. Peu sont également présents lors des assemblées générales ou réunions d'information. Le conseil d'administration, constitué de 12 personnes et les 3 entraîneurs doit réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour que les adhérents ou parents d'adhérents soient plus participatifs mais également pour attirer davantage de candidatures au sein du Conseil d'administration.

Conscients de nos possibilités et de nos limites, notamment financières, notre projet ne pourra aboutir sans l'aide des adhérents du club, de nos partenaires, des encouragements des instances dirigeantes.

Projet de développement